

Initiative du Socle de protection sociale

L'Initiative pour un Socle de protection sociale (SPS) est impulsée par une coalition de différents organismes des Nations Unies et partenaires du secteur du développement, et promeut un accès pour tous aux transferts sociaux et services essentiels.

Les SPS sont une nécessité sociale et économique

Aujourd'hui, 80% de la population mondiale ne bénéficie pas d'un paquet de garanties sociales lui permettant de faire face aux risques de la vie. Garantir un socle de protection sociale à ces personnes, parmi lesquelles beaucoup luttent pour survivre, est une priorité. Investir dans un SPS, c'est investir dans la justice sociale et le développement durable, équitable et inclusif. La protection sociale contribue à la croissance économique en améliorant la productivité du travail et en participant au maintien de la stabilité sociale. En temps de crise, un SPS agit comme stabilisateur automatique de l'économie en maintenant la demande agrégée. Les études chiffrées menées par divers organismes des Nations Unies montrent qu'un socle de transferts sociaux de base est abordable pour pratiquement tous les pays, quelque soit leur niveau de développement.

L'Initiative pour un SPS

Reconnaissant l'importance et la nécessité de systèmes de protection sociale adéquats, le Conseil des chefs de secrétariat (CSS) des organismes des Nations Unies a adopté en avril 2009 «l'Initiative pour un socle de protection sociale», et en fait l'une de ses neuf priorités pour lutter contre la crise mondiale. Depuis son lancement, l'Initiative pour un SPS a accompli des progrès significatifs en matière de partenariat avec des institutions appartenant ou non au système de l'ONU.

Acteurs engagés dans l'Initiative mondiale pour un SPS

(liste non exhaustive)

Agences responsables: OIT et OMS.

Membres de la coalition: Banque asiatique de développement, Banque mondiale, CEPAL, Comité des ONG sur le développement social, Commission européenne, Concern, Conseil international d'action sociale, Coopération allemande pour le développement, ESCAP, FAO, FMI, France, GIP SPSI, HCDH, HCR, HelpAge International, Luxembourg, ministère des Affaires étrangères finlandais, OCDE, OMM, ONU FEMMES, ONU-Habitat, ONUSIDA, PAM, les Pays-Bas, PNUD, Réseau éducation et solidarité, Save the Children, SIDA (Agence suédoise de coopération internationale au développement), UNDESA, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNODC et UNRWA.

A l'échelle nationale, Les États assurent le leadership.

Stratégies nationales d'extension

Lors de la Conférence internationale du Travail (CIT) en 2011, les délégués tripartites des 183 Etats Membres de l'OIT ont appelé à:



l'établissement rapide d'un Socle de protection sociale comportant des garanties élémentaires de sécurité sociale en vertu desquelles, tout au long de la vie, toutes les personnes qui en ont besoin auront les moyens nécessaires et un accès effectif à des soins de santé essentiels, et une sécurité du revenu se situant au moins à un niveau minimal défini à l'échelon national. Les politiques relatives au socle de protection sociale devraient viser à faciliter un accès effectif aux biens et services essentiels, promouvoir des activités économiques productives et être mises en œuvre en étroite coordination avec d'autres politiques visant à améliorer l'employabilité, à réduire l'informalité et la précarité, à créer des emplois décents et à promouvoir l'esprit d'entreprise. (ILO, 2011a, para. 9).

Concernant les stratégies de protection sociale au niveau national, la CIT 2011 a conclu que :

«Comblers les lacunes de la couverture est une priorité absolue si l'on veut assurer une croissance économique équitable, la cohésion sociale et le travail décent pour l'ensemble des femmes et des hommes. Des stratégies nationales efficaces visant à étendre la sécurité sociale [...] devraient viser à parvenir à une couverture universelle de la population offrant au moins des niveaux minimaux de protection (dimension horizontale) et à mettre en place progressivement des niveaux de protection plus élevés inspirés des normes à jour de l'OIT concernant la sécurité sociale (dimension verticale)».

Vers une Recommandation sur le SPS

Lors de la 100^{ème} session de la CIT, les représentants de gouvernements, de travailleurs et d'employeurs de 183 pays ont appelé à la mise en œuvre rapide de Socles de protection sociale à l'échelle nationale. Ils ont également reconnu la nécessité d'élaborer une Recommandation internationale qui compléterait les normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale en fournissant aux Etats Membres des orientations pour mettre en œuvre des Socles de protection sociale adaptés à leur situation et à leur niveau de développement.

En conséquence, la possible Recommandation relative aux Socles nationaux de protection sociale sera l'un des sujets abordés lors de la 101^{ème} session de la CIT en juin. Si elle est adoptée, cette Recommandation donnera aux Etats Membres de l'OIT des orientations pour élaborer des socles de protection sociale dans le cadre de systèmes complets de sécurité sociale adaptés à leur

Partage des connaissances

www.socialprotectionfloor-gateway.org

Site internet de l'Initiative pour un SPS.



www.socialprotectionfloor.org

Plate-forme mondiale de partage de connaissances sur l'extension de la sécurité sociale du BIT.

Reconnaissance internationale

Le Groupe consultatif pour le Socle de protection sociale (SPS), mis en place en août 2010, était présidé par Michelle Bachelet, ancienne présidente du Chili. Son rapport final a été diffusé fin 2011 afin de renforcer le plaidoyer mondial et de fournir des orientations sur les aspects conceptuels et politiques, ainsi que sur la conception et les principes de mise en œuvre du SPS.

Le SPS a également acquis une reconnaissance significative de la part de plusieurs organes internationaux ou forums tels que le Sommet des OMD, la Résolution sur l'intégration sociale de l'ECOSOC et les sommets du G20.

Soutien aux pays dans l'élaboration de SPS

Selon le contexte et les besoins des pays, les membres de la coalition apportent leur soutien dans différentes activités, telles que: la sensibilisation, l'évaluation du système de protection sociale, l'analyse des lacunes de couverture et des besoins, la définition des priorités, la formulation de politiques de SPS, le dialogue social, le développement des compétences, l'estimation du coût des prestations, l'analyse de l'espace fiscal, l'analyse juridique, la conception, l'administration et la mise en place de prestations, ainsi que le suivi et l'évaluation des politiques et des systèmes de protection sociale.

Au moins **25 activités de conseils auprès de différents pays** sont actuellement entreprises par les membres de l'Initiative. Ces activités comprennent notamment :

- Le rassemblement et le partage d'expériences en matière de coopération Sud-Sud. Les membres ont, par exemple, contribué à la diffusion de 18 expériences réussies de mise en place d'éléments du SPS (BIT-PNUD-US/CSS).
- Des évaluations rapides des politiques de protection sociale, notamment des études de coûts dans plusieurs pays.
- Des études approfondies sur des politiques cohérentes d'emploi et de protection sociale au Burkina Faso, au Cambodge et au Honduras (OIT-UE).
- La collaboration avec le FMI dans un contexte de projets pilotes d'exploration de l'espace budgétaire disponible afin d'étendre la sécurité sociale et de combler une partie des lacunes de couverture au Mozambique, au Salvador et au Viet Nam.
- La mise en œuvre de prestations relevant du SPS.

Développement d'outils et de méthodologies



L'Initiative du SPS a développé une série d'instruments analytiques qui fournissent les bases pour mener des dialogues nationaux, parmi lesquels :

→ L'évaluation basée sur le dialogue national

Procédure visant à évaluer l'état des politiques nationales de protection sociale et à identifier les lacunes de couverture au moyen de consultations nationales et tripartites.

→ Les outils d'estimation des coûts

Plusieurs outils ont été développés dans le but de faciliter les estimations du coût des options stratégiques ayant pour but de combler les lacunes de couverture au niveau national.

Témoignage du Cap-Vert

Luisa Oliveira, 81 ans, vit dans une communauté de pêcheurs au Cap-Vert. Elle partage avec ses petits enfants une maison comptant une pièce unique et une petite cuisine qu'elle a construite grâce à des économies acquises par la vente de poissons et crustacés qu'elle avait elle-même pêchés. Lorsqu'elle ne s'est plus trouvée en mesure de subvenir à ses besoins, elle s'est mise à dépendre de l'aide occasionnelle de sa famille, rencontrant de nombreuses difficultés.

« La vie est difficile, mes enfants m'aidaient autant qu'ils le pouvaient mais ils devaient aussi s'occuper de leur famille et la mer est incertaine. Je ne pouvais pas toujours compter sur eux. »

En 2011, Luisa a commencé à recevoir une pension subventionnée par l'Etat à hauteur de 50 dollars par mois. L'allocation d'une pension sociale non contributive fait une différence importante dans la vie de nombreuses femmes, qui ont travaillé toute leur vie sans recevoir la reconnaissance méritée pour leur travail, en particulier dans les zones rurales

« Ce n'est pas beaucoup mais ma vie a changé car je peux compter sur cet argent pour acheter le strict nécessaire. Si j'ai besoin de quelque chose pour moi, je n'ai pas à attendre que les autres me fassent la charité. »

La pension sociale couvre 90% du groupe cible. Elle est financée par des impôts et représente 0,4% du PIB. La pension sociale, qui a bénéficié de l'appui technique du projet STEP Portugal du BIT, est un élément important pour créer un SPS au Cap-Vert.

